

De la liquidation judiciaire à la revente, où en est Kitchen Trotter ?

Le 6 décembre 2017, Kitchen Trotter entrait en procédure de liquidation judiciaire. Trois mois plus tard, le fonds de commerce de l'entreprise est racheté pour 28 000 euros. Que s'est-il passé ?

Temps de lecture : minute

18 avril 2018

C'est l'une des plus anciennes, mais aussi l'une des plus connues des box foodtech. Depuis 2012, Kitchen Trotter avait réussi à se faire une place sur le marché très disputé des box FoodTech, en misant notamment sur un abonnement sans engagement pour faire un tour du monde culinaire. Chaque mois, ses abonnés pouvaient ainsi trouver dans leur boîte à lettre un kit de cuisine dédié à un nouveau pays, composé de 4 fiches recettes et de 7 produits exotiques et difficiles à dénicher.

Une idée, lancée par Aïcha Mansouri, Pierre-François Lotiron et Kenza Hachimi, qui avait rapidement séduit les consommateurs... et les investisseurs : neuf mois après sa création, la startup annonçait avoir bouclé un premier tour de table afin d'accélérer sa croissance et ouvrir une épicerie en ligne de produits exotiques pour distribuer de manière unitaire tous les produits envoyés dans ses kits. Au bout d'un an d'activité, elle dépassait le million d'euros de chiffre d'affaires. En 2016, elle revendiquait près de 9000 abonnés par mois, pour un chiffre d'affaires de 2,1 millions d'euros. Pour doper sa croissance en 2017, la jeune pousse prévoyait même de s'implanter pour la première fois à l'étranger, en Angleterre.



Tout semblait sourire à Kitchen Trotter. Et pourtant : En décembre 2017, et alors que le marché commence (enfin) à se structurer à grands coups de rachats et fusions, la liquidation judiciaire de la startup est prononcée. En cause : un projet de session avec un grand groupe industriel qui n'a pas abouti après 10 mois de négociations, mettant la startup en difficulté : *"Tout se passait bien, on était sûr à 99% que ça allait se faire. On a jamais eu d'explications sur ce revirement de situation"*, explique Kenza Hachimi, cofondatrice de Kitchen Trotter, avant d'ajouter *"Un tel projet, ça prend du temps. On a été moins opérationnels sur l'activité à ce moment là, forcément, et il fallait montrer de bons chiffres... On a avancé des frais, ça a creusé notre trésorerie"*.

Une solution de secours ?

Immédiatement, la jeune pousse se ressaisit et décide d'opter pour une stratégie de rentabilité afin de réduire sa dette au maximum. Elle réussit, début 2017, à lever des fonds auprès de ses investisseurs historiques et quelques business angels, mais a besoin d'un prêt bancaire supplémentaire pour "*sortir de cette mauvaise passe*". Pourtant le sort s'acharne sur les deux associés encore à la tête du projet : "*Notre conseillère historique n'était plus là, nous nous sommes retrouvés avec une nouvelle conseillère qui a repris le dossier en cours, et forcément aucune sensibilité vis-à-vis de notre histoire. Le prêt bancaire a été refusé, et on a été contraints de déposer le bilan*", raconte Kenza Hachimi.

En cessation de paiement, l'entreprise ne peut continuer à honorer les commandes de ses clients. Ces derniers commencent à demander des explications, et les commentaires négatifs se multiplient sur les réseaux sociaux.

Kitchen Trotter

73 Rue du Faubourg Poissonnière, Paris

 Donner un avis

2,0  57 avis

Trier par : Les plus utiles ▾



Cédric Nouet

Local Guide · 4 avis · 60 photos

 il y a un mois

Attention arnaque. C'était un cadeau mais je n'ai jamais rien reçu. Ne pas acheter sur ce site. Et aucune information avant commande que le site est fermé définitivement. Et ils ne répondent pas au téléphone. Je regrette qu'aucune plainte ne leur ait été adressée.

 J'aime



Vic C

1 avis

 il y a 2 mois

Très grosse déception. Le 10 août 2017 abonnement pour la box de septembre Prélevée immédiat' en août, toujours pas reçue à ce jour... service client injoignable mais qui répond rapidement par mail... "encore quelques jours de patience!" ... [Plus](#)



Olivier Gilson

@OlivGs

[Suivre](#) ▾

[@KitchenTrotter](#)

Commande passée en décembre 2017. Non reçu et aucun retour de la part de Kitchen Trotter malgré mes relances.

SAV absent.

Je déconseille fortement ce site Marchand.

14:00 - 25 févr. 2018





Tweeter votre réponse



ZeAnglicheTitcheur @ZeTitcheur · 12 févr.

@KitchenTrotter qui répond à un mail le 22/12 en disant « nous mettons tout en œuvre pour vous répondre le plus rapidement possible » en omettant de t'informer que ça fait trois semaines que l'entreprise est en liquidation judiciaire... Voilà voilà! #kitchentrotter



Bientôt une nouvelle version de Kitchen Trotter ?

La liquidation judiciaire de Kitchen Trotter sera finalement prononcée en décembre 2017. Pierre-François Lotiron quittera le navire à ce moment là, Kenza Hachimi devra attendre le mois de janvier. Finalement, une société reprendra les actifs de la société, corporels et incorporels, en mars 2018 et pour 28 000 euros : *"L'activité continue et devrait changer un peu tout en gardant l'âme de Kitchen Trotter. En décembre dernier, il était question que le repreneur prenne en charge la suite des commandes passées non honorées, mais je n'en sais pas plus à ce sujet"*, précise Kenza.

Contactée par mail, l'équipe de Kitchen Trotter (dont une partie est composée des anciens salariés de la startup), n'a pour le moment pas souhaité nous en dire plus sur le sujet : *"Nous sommes toujours entrain de remettre l'activité sur pieds, nous ne souhaitons pas communiquer à court terme sur le rachat. Nous reviendrons vers vous une fois que nous serons prêts"*, précise le mail.

